



Astreinte

Bretonne des

Référents en

Infectiologie

Des infectiologues vous répondent ...

Pour tout conseil en ANTIBIOTHERAPIE

Prise en charge thérapeutique du patient, aide au diagnostic, orientation et parcours de soins

Pour tout professionnel de santé PRESCRIPTEUR

*Exerçant en établissements de santé ,
établissements médico-sociaux et en libéral*

Au CHU de BREST :

02 98 14 52 60

Au CHU de RENNES :

02 99 28 97 61

Du lundi au vendredi :

de 9h à 18h30

Le Samedi matin :

de 9h à 12h30

MOINS PRESCRIRE D'ANTIBIOTIQUE C'EST PRESERVER LEUR EFFICACITE !

1 Réduire les durées de prescription

- Exacerbation aiguë de bronchite chronique : **7 jours maximum**
- Pneumonies non graves : **7 jours maximum**
- Infections urinaires fébriles : **7-14 jours maximum**
- Infections cutanées : **10 jours maximum** (arrêt si 48h d'apyrexie et disparition de l'inflammation locale)

2 Ne pas prescrire de céphalosporines de 3^{ème} génération et de fluoroquinolones quand une alternative est possible

- Ce sont des antibiotiques particulièrement générateurs de **résistances bactériennes**

3 Utiliser les tests rapides d'orientation diagnostique (TROD) tels que le celui de l'angine ou la bandelette urinaire

4 Eviter les prélèvements d'interprétation difficile

- **ECBU sur sonde** ou chez un patient asymptomatique
- Prélèvements **cutanés superficiels**
- **ECBC**

5 Respecter les non-indications de traitement antibiotique

- **Colonisations urinaires**
- **Bronchites aiguës**

6 Favoriser la prévention

- **Vaccinations** antigrippale et anti-pneumococcique
- Kinésithérapie respiratoire en cas d'exacerbation de BPCO
- Soins locaux (pansements adaptés)
- Limitation des indications et de la durée des sondages urinaires